



S'opposer a un projet de pêche

Par Jeannine

Bonjour,

J'espère ne pas faire un doublon avec ma question!

Nous sommes plusieurs propriétaires habitants en bord d'une petite retenue d'eau (qui appartient au conseil départemental), nous venons d'apprendre que le lieu prévoit d'être ouvert à la pêche. Pour des raisons qui nous sont propres notamment pour les nuisances que cela pourrait entraîner, nous souhaitons nous opposer à ce projet. A t-on un recours?

Merci pour vos réponses.